

Rédiger un plan d'études efficace

Un bon plan d'études se doit **d'être concis, concret** et doit permettre à l'agent de conclure que le projet d'études du demandeur ou de la demandeuse est **authentique et réaliste** et que le **but de son séjour au Canada sera bel et bien d'étudier**. Malgré qu'il existe des programmes permettant de demander la résidence permanente au terme des études, l'étudiant ou l'étudiante doit démontrer **qu'il ou elle a l'intention de quitter le Canada à la fin de son séjour autorisé**. C'est ce qu'on appelle le principe de la [double intention](#).

Le plan d'études est un document qui **devrait faire au plus 2 pages**, compte tenu du fait que les agents d'immigration ne passent en moyenne pas plus de 10 minutes par demande. Le style d'écriture doit être **direct et l'information bien structurée**. Vous devrez rédiger ce document sous forme de texte et ne pas oublier de le signer et de le dater. Nous vous recommandons de le fournir à la suite de votre lettre d'admission, dans l'espace prévu pour ce document sur votre compte MonCIC.

Il n'y a pas de modèle unique et infaillible de plan d'études, mais vous augmenterez vos chances de réussite en étant **le plus clair et spécifique possible** concernant votre projet d'études. Il s'agit d'un document qui **doit permettre de faciliter la tâche de l'agent** qui est responsable de traiter votre demande.

Voici quelques questions sur lesquelles vous pouvez vous baser pour élaborer votre document. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive tenant compte de toutes les circonstances. N'hésitez pas à aborder des questions que vous jugez pertinentes et qui ne se trouve pas nommées ici. Consultez [les instructions propres à votre bureau des visas](#) pour, s'il y a lieu, inclure les détails exigés :

1. Choix de la destination, de l'établissement et du programme :

- Pourquoi avez-vous choisi ce programme d'études ? En quoi est-il cohérent avec votre parcours académique jusqu'à présent ? S'il s'agit d'une réorientation académique ou professionnelle, comment ce programme vous aidera-t-il à atteindre vos objectifs ?
- Pourquoi voulez-vous étudier à Polytechnique Montréal en particulier ?
- Ce programme existe-t-il dans votre pays d'origine ou de résidence actuelle ? Si oui, pourquoi avez-vous décidé de venir le suivre au Canada ?

2. Étudiants à la maîtrise-recherche ou au doctorat:

- Quel sera votre sujet de recherche ?
- Comment avez-vous choisi la personne qui va superviser vos travaux ?
- Est-ce qu'il existe une expertise particulière dans votre domaine de recherche à Polytechnique Montréal qui n'existe pas ailleurs ?

3. Plan de vie et de carrière après les études, liens avec le pays :

- Quels sont vos plans de carrière au terme de vos études en génie ?
- Quelles sont les possibilités d'emploi dans votre pays d'origine ou de résidence ? Êtes-vous en mesure de nommer certaines compagnies ou organismes où vous pourriez travailler ?
- Si vous venez d'un endroit où la situation socio-économique est moins favorable, expliquez en quoi votre formation favorisera votre insertion professionnelle à votre retour.
- Quels sont vos liens familiaux dans votre pays d'origine ou de résidence ? Nommez les personnes qui vous y attendent. Si vous avez des responsabilités envers eux, décrivez-les.
- Avez-vous des propriétés à votre nom dans votre pays d'origine ou de résidence ?

4. Étudiants ayant vécu ou résidant dans un pays tiers

- Si vous séjournez présentement dans un autre pays que celui de votre nationalité, expliquez quel est le but de votre séjour (ex : études, travail). Vous devrez également fournir des preuves que vous séjournez légalement sur ce territoire et que vous avez respecté jusqu'à maintenant les conditions de votre séjour.
Si vous avez vécu plus de six mois, dans les cinq dernières années, dans un pays autre que celui de votre nationalité ou de votre résidence actuelle, fournissez également des preuves que vous avez respecté les termes de votre séjour.

Nous vous invitons à joindre à votre plan d'études toute documentation qui pourrait venir appuyer vos affirmations. Par exemple, offres d'emploi dans votre pays, tampons d'entrée et de sortie dans le passeport pour démontrer la durée des séjours à l'étranger, certificat de naissance pour démontrer la filiation, etc. **Vous êtes déjà venu au Canada**

dans le passé ? Vous pouvez mentionner que l'on vous a déjà émis un VRT (visa de résident temporaire) et que vous avez respecté les conditions liées à ce dernier.